



RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Le C.E.H.D. est un organisme de recherche publique de la Wallonie

Rédaction : Sébastien Pradella et Alexandra Boucher

Editeur responsable : Bernard Horenbeek, Président du C.A.



RAPPORT D'ACTIVITES 2013

Le C.E.H.D. est un organisme de recherche publique de la Wallonie

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1 – ACTIVITE SCIENTIFIQUE	7
1. Monitoring général du logement.....	3
1.1. Les chiffres-clés du logement en Wallonie.....	3
1.2. Indicateurs et harmonisation des données sur le logement avec les opérateurs publics wallons : Pôle wallon du Logement.....	4
2. Data Management.....	4
2.1. Inventaire et information statistique de logement.....	5
2.2. Transferts de données	6
2.3. Actions d'acquisition de données	7
3. Besoins résidentiels.....	8
3.1. Modélisation des choix résidentiels.....	8
4. Qualité du logement	9
4.1. Enquête sur la Qualité de l'Habitat.....	9
4.2. Labellisation qualité du logement étudiant	10
5. Durabilité de l'habitat.....	11
6. Coût du logement	11
6.1. Observatoire Wallon des Loyers et du Logement	11
6.2. Financement durable du logement.....	13
7. Social et logement.....	14
7.1. Habitat durable, handicap et vieillissement.....	14
7.2. Logement inoccupé	14
8. Stratégie de diffusion et de vulgarisation sur les enjeux du logement.....	15
8.1. Inauguration et journée mondiale de l'habitat	15
8.2. Participation à l'opération 125 ans d'action publique pour le logement	16
9. Fonds de documentation.....	17
10. Bilan 2013.....	18
PARTIE 2 – GESTION INSTITUTIONNELLE ET BUDGETAIRE	20
1. Gestion des Ressources Humaines	20
1.1. Personnel 2013	20
1.1.1. Occupation effective	20
1.1.2. Bilan social.....	20
1.2. Recrutements 2013.....	23
1.3. Avantages accordés au personnel	24
1.4. Prévention et protection du travail.....	25
2. Gestion budgétaire et comptable.....	26

2.1.	Faits marquants.....	26
2.2.	Contrôles et audit de l'expert-comptable et du réviseur d'entreprises	26
2.3.	Plan de trésorerie	26
2.4.	Appels d'offres réalisés	27
2.5.	Comptes annuels	28
3.	Partenariats et collaborations	33
3.1.	Etat des partenariats	33
3.2.	Participation à des comités d'accompagnement et groupes de travail	34
3.3.	Participation à des conférences et séminaires.....	36
3.4.	Participation à des formations	37
4.	Instances du C.E.H.D.	38
4.1.	Assemblée générale.....	38
4.2.	Réunion en 2013	38
4.3.	Conseil d'administration	39
4.4.	Comité de Pilotage	40
4.5.	Conseil scientifique	40
ANNEXES	42

INTRODUCTION

Le Centre d'Etudes en Habitat Durable (C.E.H.D.) a été créé par le Gouvernement wallon en 2012 pour permettre de développer les recherches relatives à l'habitat durable en Wallonie. Son opérationnalisation matérielle et la conception de ses activités de recherche ont débuté en mai 2012 avec un engagement progressif des membres de son personnel jusqu'au milieu de l'année 2013.

Le présent rapport d'activités dresse le bilan des réalisations du Centre durant l'année 2013.

Celle-ci est la première période complète d'exercice du Centre. Les missions générales confiées au C.E.H.D. sont : 1) collecter et traiter des données statistiques sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux de l'habitat *via* la mise en œuvre d'une grande enquête sur la qualité de l'habitat en Wallonie ; 2) préfigurer la mise en place d'un observatoire du logement (loyers, qualité, prix immobiliers) ; 3) mener des études comparatives sur l'évolution du marché du logement et les politiques publiques de l'habitat durable dans les autres régions mais également dans les Etats limitrophes ; 4) mener des recherches sur les processus de transition vers l'habitat durable et les instruments d'action publique pour y parvenir et 5) mener, d'initiative, des projets de recherches innovantes sur la durabilité, le financement du logement, les aspects sociaux du logement ou les préférences et les choix résidentiels.

La première partie du rapport présente les activités scientifiques du C.E.H.D. Elle passe en revue les grands objectifs, les projets, les actions exploratoires et les coopérations réalisées par les chercheurs du Centre. Toutes les prestations scientifiques proprement dites s'articulent autour de sept champs d'investigation : 1) le monitoring général du logement ; 2) le data management ; 3) les besoins résidentiels ; 4) la qualité du logement ; 5) la durabilité du logement ; 6) le coût du logement et 7) la dimension sociale du logement. A cela s'ajoutent des prestations qui contribuent à la diffusion et à la vulgarisation sur les enjeux du logement ainsi que sur la constitution d'un fonds de documentation sur le logement et l'habitat.

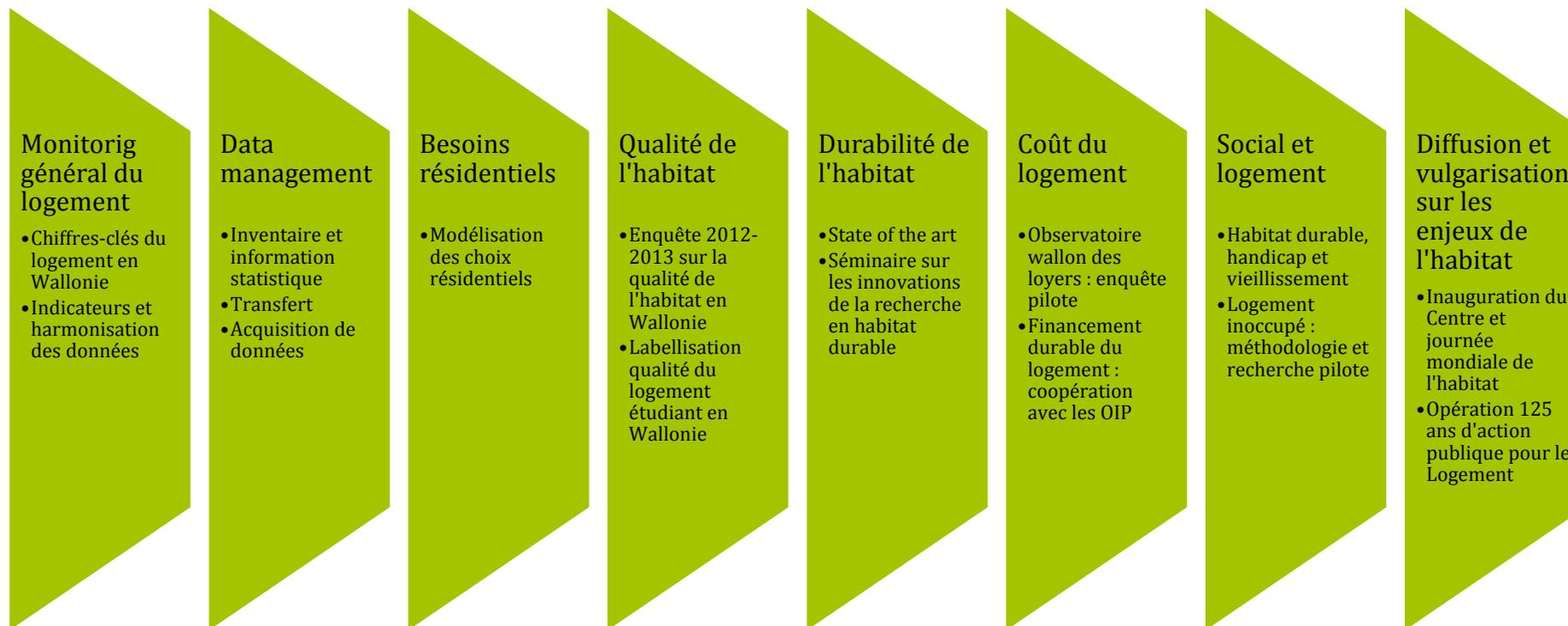
La seconde partie du rapport dresse le bilan de la gestion administrative et financière du Centre pour l'exercice social et comptable 2013. Les prestations relatives à la gestion des ressources humaines (politique de recrutement), au budget annuel et à la gestion comptable sont relatées. De même, le rapport d'activités fait le bilan du fonctionnement des organes de gouvernance du Centre durant l'année 2013. Enfin, le Centre est amené, au cours de l'année, à être représenté et à participer activement à de nombreux comités ou groupes de travail sur des projets pour lesquels les métiers de la recherche scientifique, dans le secteur du logement, sont nécessaires.

PARTIE 1 – ACTIVITE SCIENTIFIQUE

Après les huit premiers mois de lancement en 2012, le Centre d'Etudes en Habitat Durable a exercé une année complète d'activités de recherche en 2013. Cette première partie du rapport d'activités 2013 du Centre d'Etudes en Habitat Durable dresse le bilan de l'exécution des projets et des actions accomplis par l'équipe de chercheurs. Les contours de services rendus par le C.E.H.D. en matière de recherche pour le logement ressortent visibles pour nos nouveaux partenaires et les destinataires des activités du Centre.

Le Centre remplit un métier général : celui de chercher, d'analyser, d'évaluer voire de recommander. Cela implique toute une chaîne de tâches à entreprendre : du travail de pilotage de collecte de données ou de montage de coopération en matière d'échange et de transferts de données jusqu'à la rédaction, la publication et la diffusion de rapports et de notes à l'attention de différents publics.

Dans la suite de ce rapport d'activités 2013, les résultats enregistrés et les réalisations au cours de l'année sont présentées sous l'angle des thèmes de recherche qui doivent être couverts pour renforcer la recherche spécialisée sur l'habitat en Wallonie. Tous les champs de recherche, désormais couverts par le C.E.H.D., sont développés en complémentarité des autres recherches existantes en région wallonne. Le C.E.H.D. construit ses projets en complémentarité pour un seul objectif : améliorer la recherche sur l'habitat à l'échelle de la Wallonie et servir la conception des politiques publiques régionales.



Structuration des activités 2013 du Centre d'Etudes en Habitat Durable

1. Monitoring général du logement

En Wallonie, l'évolution des prix du logement, les politiques et les dépenses publiques pour le logement, la construction, la physionomie sociale des publics de locataires ou propriétaires ainsi que les besoins démographiques sont autant de problématiques que tous les acteurs régionaux de l'habitat souhaitent suivre attentivement et régulièrement sur le plan statistique. Le monitoring général et régulier de la dynamique du secteur du logement est un besoin important pour les institutions et les opérateurs publics du logement en Wallonie. Dans le cadre de sa mission générale d'étude statistique de l'évolution de l'habitat en Wallonie, fixée par ses Statuts, le Centre d'Etudes en Habitat Durable développe une observation du logement en Wallonie pour laquelle plusieurs actions de recherche ont été réalisées avec succès ou entreprises en 2013.

1.1. Les chiffres-clés du logement en Wallonie

A partir de la définition d'un périmètre large des dimensions qui caractérisent aujourd'hui la problématique de l'habitat durable, le Centre a rassemblé et interprété les données d'une série de macro-indicateurs afin de donner une vision panoptique de l'état du logement en Wallonie. Ce projet intitulé « Chiffres-clés du logement en Wallonie » pose les bases d'un suivi d'indicateurs statistiques du logement en Wallonie, destiné à être amplifié.

En 2013, les « Chiffres-clés du logement en Wallonie », élaborés à partir des données collectées jusqu'en 2012 (dernière année de disponibilité des statistiques), ont pu être édités en ligne. Il s'agit d'une publication qui a vocation à être récurrente. Un rapport présentant de façon regroupée différents ordres de grandeurs relatives à l'habitat wallon est inédit dans la région. Grâce à ce travail, le Centre centralise ainsi une expertise afin de mettre en cohérence différents agrégats, de les interpréter et d'en saisir les limites dans le domaine spécialisé du logement et dans le contexte spécifique de la Wallonie.

Sept grandes thématiques sont désormais couvertes : les tendances démographiques importantes en termes de logement, le parc de logements existant, la production de logements, les marchés acquisitifs et locatifs du logement, le financement du logement à travers le crédit hypothécaire privé ou aidé, les grandes dimensions sociales du logement et le budget public du logement.

Ce projet pose progressivement les fondements de la définition d'indicateurs du logement en Wallonie qui feront un état régulier du logement à l'attention de l'ensemble des acteurs publics ainsi qu'à la société civile. Le but est de pouvoir situer les différentes problématiques saillantes en matière de logement et d'habitat durable et d'orienter les interventions publiques à la lumière de ce suivi.

Pour l'année 2014, d'autres dimensions du logement restent à investiguer et nécessitent une analyse des données produites par différents organismes. Notamment, la précarité énergétique des ménages logés ou les inégalités hommes/femmes face au logement sont actuellement traitées pour envisager de nouveaux chapitres de ce rapport. Des indicateurs de bases pourront être ainsi ajoutés et offrir un guide de suivi régulier d'indicateurs sur le logement en Wallonie.

Pour en savoir plus :

Anfrie, M-N., Cassilde, S., Kryvobokov, M. & Pradella, S. (2013). *Chiffres-clés du logement en Wallonie – 2012*, Centre d'Etudes en Habitat Durable, Charleroi, 173 pages.

A télécharger sur : <http://www.cehd.be/publications>

1.2. Indicateurs et harmonisation des données sur le logement avec les opérateurs publics wallons : Pôle wallon du Logement

Les acteurs publics du logement en Wallonie ont souhaité se mobiliser et se donner l'ambition d'harmoniser progressivement les principales données sur le logement qu'ils récoltent dans le cadre de leur activité. Ainsi, ils visent à développer un *reporting* à l'échelle du secteur qui leur permette de suivre les transformations des problèmes relatifs au logement qu'ils ont pour mission de traiter. Le Centre d'Etudes en Habitat Durable participe au projet « Pôle wallon du logement » qui réunit un réseau d'opérateurs publics complémentaires habitués aux collaborations à Charleroi. Cette initiative s'appuie sur une volonté exprimée par le Gouvernement wallon, par la voix du Ministre du Développement durable et du Logement.

En 2013, le C.E.H.D. a été invité à participer aux travaux de conception et de mise en œuvre du « Pôle wallon du Logement » qui crée un réseau de coopérations entre le Société Wallonne du Logement, la Société Wallonne du Crédit Social, le Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie et le Service Public de Wallonie. Concrètement, au sein de ce pôle, plusieurs projets collaboratifs ont été esquissés. Parmi ceux-ci, le C.E.H.D. a proposé de réfléchir à l'harmonisation des données relatives au logement et collectées par les opérateurs publics et à la définition progressives d'indicateurs qui servent au pilotage de la politique du logement en Wallonie. Il a, en outre, suggéré de nourrir la veille et l'observation scientifique des expériences pilotes ou des innovations d'action publique menées par les acteurs du secteur en Wallonie.

La conclusion de la convention de coopération et les premières réunions opérationnelles relatives aux différents projets, et plus spécifiquement, à la mise sur pied d'une stratégie d'harmonisation des données et de définition d'indicateurs communs pertinents pour le suivi du logement, permettront d'atteindre, dès l'année prochaine, cet objectif par le C.E.H.D. et ses partenaires.

2. Data Management

Le data management, au sein du Centre, occupe une grande partie du temps d'activités et constitue le travail de « backoffice ». Ce travail alimente principalement les analyses et les publications propres du C.E.H.D. et, dans la mesure du possible, bénéficie à d'autres utilisateurs ou partenaires pour leurs projets.

Les objectifs généraux du Centre en termes de data management sont les suivants :

- 1) Disposer des données propres aux analyses, interprétations ou modélisations réalisées par les chercheurs du C.E.H.D. ;
- 2) Connaître l'état de la collecte des données relatives au logement auprès des acteurs centraux ou périphériques du secteur ;
- 3) Assurer un rôle de conseiller scientifique pour la production et la collecte de données spécialisées en habitat durable (feedback auprès des décideurs ou des opérateurs wallons) ;
- 4) Sensibiliser et encourager les partenaires au partage de données dans le but exclusif de développer une recherche de qualité sur l'enjeu de l'habitat en Wallonie et de servir à la conception des politiques publiques.

2.1. Inventaire et information statistique de logement

La première mission confiée au Centre d'Etudes en Habitat Durable, lors de sa création, a été logiquement de réaliser un inventaire des différentes données disponibles sur le logement en Wallonie. Ce vaste chantier a été entamé dès la mise en œuvre opérationnelle du Centre en 2012. En 2013, il a été poursuivi activement. Avec succès, une première génération de cet inventaire a été mise en ligne afin de permettre à tous les utilisateurs – professionnels de la recherche ou de l'action publique – d'en tirer le meilleur parti.

Par définition, cet inventaire évolue au fur et à mesure des nouvelles sources de données et de l'évolution des systèmes d'information des organismes. Il est donc un outil en perpétuelle évolution. La première génération de cet inventaire a été achevée fin 2013. Des mises à jour seront bien sûr programmées dans les années à venir après une évaluation du dispositif et de son utilisation.

Ce projet, avec l'aide d'une grille de référence, documente précisément les bases de données existantes sur la thématique du logement. Cela offre un corpus de métadonnées indispensables aux activités de recherche. Concrètement, la documentation des données comporte deux niveaux de description : 1) une description du jeu de données et 2) une description de chacune des variables composant le jeu de données. Pour chaque jeu de données identifié, une fiche de métadonnées a été remplie contenant un certain nombre d'informations : 1) la description de l'objet documenté par le jeu de données ; 2) la périodicité à laquelle le jeu de données est produit ; 3) le propriétaire des données ; 4) la disponibilité des données ; 5) les années pour lesquelles les données sont disponibles ; 6) la définition des concepts utilisés dans le jeu de données et 7) le mode de collecte des données (enquête ou données administratives).

Par ailleurs, ce recensement permet également de cibler les types de données manquantes par comparaison notamment avec la situation observée dans d'autres régions ou pays. Cela devrait permettre aux décideurs de choisir les priorités en matière de financement de nouvelles enquêtes ou de fixation d'obligations sous son autorité en matière de collecte des données.

Dans le cadre des limites budgétaires et de manière innovante, les chercheurs du Centre ont pu mettre au point, en toute autonomie, un site internet qui met à disposition des différents acteurs publics mais aussi des chercheurs ou des citoyens intéressés, l'ensemble des métadonnées disponibles afin de valoriser les bases de données administratives à travers des recherches utiles pour l'enjeu de l'habitat durable en Wallonie.

Pour l'année 2014, l'inventaire contribuera, à partir de l'identification des données disponibles qu'il offre, à nourrir les réflexions du « Pôle logement » sur la définition d'indicateurs communs de *reporting* à l'échelle du secteur (voir supra : point 1.2.). Une évaluation de l'utilisation de l'inventaire sera réalisée et l'opportunité de reprogrammer une opération de mise à jour sera examinée.

Pour en savoir plus :

Un portail de données à la disposition du public est ouvert et amené à accueillir de plus en plus d'informations sur les données disponibles et héberger les données grâce aux partenariats conclus.
Le site : <http://www.cehd-data.be/>

2.2. Transferts de données

Le C.E.H.D. n'est pas un producteur ou collecteur de données. Comme tous les opérateurs de recherche similaires, il procède par la commande d'enquête par sondage auprès de prestataires extérieurs (qui effectuent les tâches de collecte proprement dites sur le terrain) ou par le transfert des fichiers de données produits par des organismes publics dans le cadre de leurs activités.

La mission du C.E.H.D. est surtout de travailler à la consolidation et au partage des données cruciales pour la conduite de la politique du logement et ses secteurs connexes en Wallonie. Les données pour la gestion des activités des organismes publics ne présentent pas d'intérêt pour la recherche sur le logement et relève de la compétence des organismes eux-mêmes (tableau de bord de gestion, etc.).

Dans cet esprit, le C.E.H.D. a concrétisé, au cours de l'année 2013, les premiers transferts de fichiers de données fournis par ses organismes partenaires. Ceux-ci visent principalement, à ce stade, à connaître les ordres de grandeurs et les indicateurs de base sur le parc de logement ou les caractéristiques sociales des résidents qui sont pris en charge par les opérateurs publics ou ciblés par des interventions publiques.

Le tableau qui suit résume les transferts de données qui ont été effectivement réalisés par les organismes (*via* fichiers informatiques) auprès du C.E.H.D. Ces données servent à apprécier l'information disponible et à établir une vue panoptique complète des données réellement disponibles dans la région à propos du logement. Elles ont aussi permis d'alimenter le monitoring du logement (chiffres-clés du logement).

Partenaires	Données transférées en 2013
Service Public de Wallonie – Direction Générale Opérationnelle 4 de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie	Données cartographiques (Géomatique) Demandes ADEL (2009-2011/par province) Enquêtes de salubrité (2010-2012/par province) Permis de location (2010-2012/par province) Logements publics (selon ancrage communal) (2012)
Service Public de Wallonie – DICS	Recensement des résidents permanents
Société Wallonne du Logement	Parc de logements par SLSP Parc de logements loués, non-loués, louables Locataires par catégories socio-professionnelles (2011) Locataires par situation familiale (2004-2011/par province)
SPF – AGDP	Données cadastrales de base

Les partenaires qui figurent dans le tableau suivant sont chaleureusement remerciés pour les transferts de données réalisés en 2013.

Il s'agit bien du transfert effectif de tableaux agrégés de données et non de métadonnées.

Dans le cadre de l'inventaire (point 2.1.), des organismes partenaires ont transmis des tableaux détaillant les données disponibles. Ils ne sont pas repris dans la liste ci-dessous puisqu'il n'y a pas de données proprement dites expédiées.

L'expérience du C.E.H.D. – depuis moins de deux ans – montre que la disponibilité des données n'est pas toujours immédiate. Il est donc nécessaire, avec les moyens humains et financiers disponibles, de rechercher directement des solutions avec les producteurs de données. Des initiatives ont été prises en 2013 auprès du Service Public de Wallonie – DGO 4 afin de mieux comprendre la structuration des bases de données sur les primes en matières de logement et leurs bénéficiaires. Des chercheurs ont ainsi effectué des déplacements *in situ* pour appréhender la structuration de cette vaste base de données sous le logiciel ORACLE. A moyen terme, l'objectif est de pouvoir extraire les données utiles qui permettront des analyses statistiques sur les effets des primes en les interprétant éventuellement à la lumière d'autres données disponibles. Leur exploitation est destinée à répondre aux besoins d'études exprimés par la DGO 4.

L'année 2014 sera toujours consacrée à convaincre les partenaires publics en leur démontrant les potentialités d'un transfert de données au C.E.H.D. afin notamment de mieux connaître les besoins en logement de leur publics cibles ou de cerner davantage le contexte socio-économiques de leurs interventions.

Le C.E.H.D. œuvre à une contractualisation efficace avec les partenaires publics en matière de transfert de données afin de rendre systématique et régulier l'échange de données.

Ainsi, le C.E.H.D. peut conduire des études à partir de l'existant. Ces dernières devraient raisonnablement confirmer l'intérêt d'un échange de données. Pour le C.E.H.D., il s'agit d'enclencher un cercle vertueux de coopération en matière de recherche avec tous les acteurs du secteur.

Par ailleurs, le Gouvernement wallon a souhaité réaffirmer cette ambition en inscrivant dans les contrats de gestion de deux organismes para-régionaux du logement (soit la S.W.C.S. et le F.L.W.), le besoin de contribuer à une meilleure connaissance statistique du secteur en y ajoutant un objectif spécifique de coopération avec le C.E.H.D. Cet objectif doit être rencontré au cours de la période 2014-2018. Pratiquement, cela passera par la conclusion d'une convention de coopération avec chacun de ces organismes partenaires. Les travaux préparatoires ont été entamés durant le dernier trimestre de l'année 2013.

Avec les moyens dont il dispose, le C.E.H.D. travaille quotidiennement à encourager le développement de la coopération et du partage de données au sein du secteur de la politique wallonne du logement. Il veille aussi à en faire profiter l'I.W.E.P.S., en tant institut généraliste de recherche.

2.3. Actions d'acquisition de données

En 2013, le C.E.H.D. a poursuivi ses actions en vue d'acquérir des bases de données produites pour être exploitées par différents opérateurs de recherches. Ces bases de données proviennent d'enquêtes statistiques récurrentes commandées par les pouvoirs publics et abordant le thème du logement, totalement ou en partie.

L'Etat fédéral, *via* ses administrations historiquement impliquées dans la collecte de statistiques (cadastre, fiscalité, affaires économiques), reste un producteur important de données de recensement ou d'enquêtes par sondage auprès de la population. Ces données peuvent être acquises moyennant le respect de certaines conditions (notamment en matière de sécurité des informations à caractère personnel).

Au cours de l'année écoulée, le C.E.H.D. a suivi l'actualité et a obtenu des données de deux enquêtes solidement organisées et couvrant la thématique du logement et celle des caractéristiques des ménages : Survey on Income and Living Conditions (SILC) et Enquête sur le Budget des Ménages.

3. Besoins résidentiels

Les besoins résidentiels constituent une thématique prioritaire en matière de recherche sur l'habitat en Wallonie. Plus précisément, les besoins en logement dépendent de très nombreux facteurs : les contraintes de déplacements, les choix ou les comportements résidentiels, l'évolution de la taille des ménages et des nouvelles recompositions familiales, le poids du logement dans le budget des ménages, les préférences des ménages, etc. Pour investiguer cette thématique, le Centre a élaboré un projet d'initiative de recherche sur la modélisation des choix résidentiels qui a connu un premier aboutissement en 2013.

3.1. Modélisation des choix résidentiels

La modélisation des choix résidentiels possède un très haut potentiel pour l'aide à la décision et la mise en œuvre des politiques du logement ou de l'aménagement (meilleur ciblage des zones résidentielles préférées, évolution de l'attractivité territoriale et ses impacts sur le marché immobilier, etc.). Cette modélisation est particulièrement sophistiquée sur le plan mathématique. En outre, elle implique d'être alimentée par une grande quantité de données. Le but de ce projet est de développer un savoir-faire au sein du Centre – aux côtés des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles – et de l'opérationnaliser pour les acteurs publics wallons.

En 2013, le projet d'initiative portant sur les choix, les préférences et les comportements résidentiels en Wallonie, a permis de produire un *working paper* présenté à un colloque international et lors du lancement du séminaire du Centre sur les « *Innovations de la recherche en habitat durable* ». Cette publication dresse surtout les enjeux conceptuels de cette modélisation.

Différents organismes ont été sensibilisés à l'intérêt de contribuer à la fourniture de données existantes afin d'effectuer les premières simulations. Ce projet bénéficie également d'une collaboration avec l'Institut Wallon de l'Évaluation et de la Prospective qui travaille, depuis plusieurs années, sur l'analyse en disponibilité foncière pour la construction ou la rénovation de nouveaux logements à partir des perspectives démographiques réalisées par l'Institut et évalue sa faisabilité en Wallonie.

Pour en savoir plus :

Kryvobokov M. (2013), *Conceptual approaches to regional residential location choice model for Wallonia*, Paper to the 50^{ème} conférence de l'Association de Science Régionale de Langue Française, 8-10 juillet, Mons, Belgique.

Kryvobokov M. (2013), *L'approche coordonnée régionale de modélisation de la localisation résidentielle en Wallonie : l'échelle de la commune, de l'aire urbaine ou du bassin d'habitat ?*, Communication, Séminaire « Innovations de la recherche en Habitat Durable », Centre d'Études en Habitat Durable, Charleroi, Belgique.

4. Qualité du logement

La qualité du logement est le volet qui recouvre toutes les recherches relatives aux caractéristiques des biens résidentiels en Wallonie et leur transformation vers plus de durabilité sur les plans social, économique et environnemental. Deux projets de recherche sont conduits en 2013.

4.1. Enquête sur la Qualité de l'Habitat

Projet de recherche important du Gouvernement wallon en matière de logement, l'*Enquête sur la Qualité de l'Habitat* est dirigée scientifiquement par le C.E.H.D. Durant l'année 2013, l'*Enquête sur la Qualité de l'Habitat* a mobilisé une part importante des prestations du C.E.H.D. La phase de collecte, la validation des données et les premiers résultats d'analyse ont été achevés en 2013.

Pour rappel, le Service Public de Wallonie – Direction Générale Opérationnelle 4 et le Centre d'Etudes en Habitat Durable (asbl fondée par le Gouvernement) ont conclu, en août 2012, une convention partenariale relative au pilotage et à la réalisation de l'*Enquête sur la Qualité de l'Habitat (EQH)* en Wallonie afin de conduire les tâches scientifiques et administratives de cette enquête récurrente sur le thème de la qualité du logement en Wallonie. Le C.E.H.D. a eu pour principale fonction d'apporter à son partenaire l'expertise scientifique et le savoir méthodologique dans la conduite des enquêtes par sondage de grande envergure. La réalisation de l'enquête par TNS DI MARSO était contrôlée par un comité d'accompagnement qui réunissait le S.P.W., le C.E.H.D., l'I.W.E.P.S. et le Conseil Supérieur du Logement.

En 2012, le travail du C.E.H.D. avait porté sur : 1) la rédaction du rapport d'évaluation du questionnaire précédent de l'EQH 2006-2007 ; 2) la rédaction et l'introduction de thèmes novateurs dans le questionnaire d'enquête avec l'autorité publique; 2) l'élaboration du plan d'échantillonnage ; 3) la confection de supports pédagogiques permettant de former les enquêteurs sur le terrain ; 4) le contrôle de qualité de la société adjudicataire et 5) la présentation et la valorisation de l'enquête auprès de différents acteurs.

En 2013, les réalisations des chercheurs du Centre, relatives à l'*Enquête sur la Qualité de l'Habitat*, ont été nombreuses. Elles ont permis de clôturer la phase de collecte et de réaliser le traitement des données proprement dits. La remise et la validation définitive des données de l'*Enquête sur la Qualité de l'Habitat* sont intervenues en octobre 2013. Les principales tâches de recherche menées sur la base de données sont les suivantes :

- 1) Notes de fiabilité de l'échantillon réalisé de l'EQH 2012-2013.
- 2) Opérations de correction des erreurs de collecte.
- 3) Variables construites (échelles, ratios, agrégats, indicateurs synthétiques et indices) à partir des variables primaires sur les dimensions relatives au statut d'occupation, à la salubrité, à la composition des ménages et la démographie, au coût du logement ainsi qu'à la localisation géographique.
- 4) Recodage, corrections et mise en compatibilité des bases de données de l'EQH 2006-2007 et l'EQH 2012-2013 en vue de calculer les indices de salubrité et de qualité.

La création d'une base de données longitudinales corrigées et compatibles entre les vagues d'enquête sur la qualité de l'habitat est une première en Wallonie depuis que ces enquêtes sont du ressort des régions. Par ailleurs, la construction de variables nouvelles à partir des données primaires permettra également d'utiliser des catégories analytiques nouvelles dans la littérature scientifique internationale et qui n'étaient pas encore développées pour la Wallonie.

Les résultats majeurs de l'enquête ont fait l'objet d'un rapport qui a été diffusé à la fin de l'année 2013. Enrichi de nombreuses questions nouvelles, l'édition 2012-2013 a permis de faire l'état du logement en Wallonie sous deux facettes. La première traite des ménages résidents (les différences entre propriétaires et locataires, les dépenses en relation avec leur logement, le problème de surpeuplement, etc.). La seconde envisage la description physique du parc des logements particuliers occupés en Wallonie (les caractéristiques générales, la superficie, les caractéristiques énergétiques, l'état du bâti et des équipements ainsi que la qualité de l'environnement).

En 2014, le C.E.H.D. poursuivra un travail de consolidation technique et de documentation de la base de données en vue de la mettre à disposition auprès du monde scientifique et académique ainsi que des autres publics intéressés. En outre, les données seront exploitées en commun avec l'I.W.E.P.S. pour les thématiques intéressant les activités de l'Institut (notamment avec les indicateurs de situation sociale ou de bien-être). Durant l'année 2014, le C.E.H.D. a programmé la publication de plusieurs cahiers d'études et de recherches à partir de *l'Enquête sur la Qualité de l'Habitat en Wallonie*. La liste des études est la suivante : 1) l'analyse des loyers en Wallonie (approche hédonique) ; 2) les indices de salubrité et de qualité de l'habitat en Wallonie et son évolution de 2006 à 2013 ; 3) l'isolation de l'habitat en Wallonie et 4) l'accession à la propriété des ménages wallons et son évolution 2006-2013. Les analyses causales de la qualité du logement en Wallonie seront également menées et publiées. Le C.E.H.D. travaillera sur l'élaboration de différents scénarii de nouveaux d'indicateurs synthétiques plus spécialisés (notamment dans une perspective de durabilité).

Pour en savoir plus :

Anfric, M-N., Cassilde, S., Kryvobokov, M. & Pradella, S. (2014). *Enquête sur la Qualité de l'Habitat en Wallonie – résultats clés*, Rapport réalisé par le Centre d'Etudes en Habitat Durable, Charleroi, 71 pages.

A télécharger sur : <http://www.cehd.be/publications>

4.2. Labellisation qualité du logement étudiant

A la suite d'un appel d'offres compétitif pour une recherche de court terme orientée vers l'aide à la décision et relatif à l'instauration d'un label qualité dans le logement étudiant, le C.E.H.D. s'est vu attribuer, au début de l'année 2013, le marché public concerné. Cette étude vise à connaître l'impact potentiel de la mise en œuvre d'une labellisation qualité du logement étudiant en Wallonie où plusieurs zones résidentielles universitaires souffrent, à des degrés divers, d'un déficit de kots mis en location.

A travers ce projet de recherche de court terme, le C.E.H.D. a mis sur pied, en 2013, son premier dispositif de réalisation d'enquête en ligne. Celui-ci a parfaitement fonctionné et permis de récolter des données auprès des étudiants (par exemple : leur niveau de confiance de consommateur envers les labels, leur condition actuelle de logement ainsi que leur propension à payer). Cela supposait la confection du questionnaire, la programmation informatique de l'enquête, les opérations de *cleaning* des données ainsi que la réalisation de tous les tests statistiques nécessaires aux interprétations. De plus, une comparaison d'expériences étrangères de labellisation qualité du logement étudiant, selon différentes modalités (nature de l'organisme chargé de la mise en œuvre, articulation avec les instruments coercitifs, participation des *stakeholders*, extension de la charte qualité aux relations entre bailleurs et locataires, etc.), a été réalisée.

Le label, en tant qu'outil non-contraignant de politique publique, a été apprécié sous l'angle de son effet neutre sur les loyers du logement étudiant et de son effet positif sur la qualité proprement dite des biens mis à disposition, par les bailleurs, dans les villes universitaires. Les conclusions ont été remises au Ministre du Développement durable, de l'Energie, de la Recherche, du Logement et de la Fonction publique à la fin du premier semestre de 2013. Ce rapport concrétise le métier de spécialiste des études orientées vers l'aide à la décision en matière de logement que le C.E.H.D. remplit.

Pour en savoir plus :

Anfrie M. N., Cassilde S., Kryvobokov M. et Pradella S., (2013), *Evaluation de la pertinence de la mise en œuvre d'une labellisation qualité dans le secteur du logement étudiant*, Rapport réalisé par le CEHD pour le compte du Gouvernement wallon représenté par Monsieur le Ministre du Développement durable, du Logement, de l'Energie, de la Recherche et de la Fonction publique, 2012-06 HD, Charleroi, 104 pages.

A télécharger sur : <http://www.cehd.be/publications>

5. Durabilité de l'habitat

Les recherches du C.E.H.D. sont animées par l'ambition d'une transition vers l'habitat durable en Wallonie sur les plans économiques, social et environnemental. La notion d'habitat durable est ici plus vaste que celle de construction durable (qu'elle intègre).

Afin de mettre en œuvre cette approche, l'équipe a développé dès 2012 une action de recherche visant à réaliser une revue de la littérature sur le thème de l'habitat durable. Le projet prévoit d'établir une liste prioritaire d'indicateurs qui permettrait de suivre la contribution de l'action publique wallonne de logement vers l'objectif de durabilité. Le travail sur ce vaste champ de la littérature a été poursuivi et il a alimenté indirectement la plupart des projets de recherches tout au long de l'année 2013.

Cette action de recherche aboutira à la publication d'un *working paper* durant l'année 2014, présenté au cours du séminaire sur les innovations de la recherche en habitat durable organisé par le Centre.

6. Coût du logement

La préoccupation pour les charges que représente le logement pour les ménages wallons est un chantier de recherche prioritaire pour le C.E.H.D. Les missions générales, établies lors de la rédaction des Statuts du Centre, prévoient de préfigurer la mise en place d'un observatoire des loyers et du logement. L'importance de cet enjeu a également justifié que soit ouvert un projet d'initiative sur le financement durable du logement.

6.1. Observatoire Wallon des Loyers et du Logement

Inspiré par une résolution du Parlement wallon en 2011, le projet d'un observatoire des loyers et du logement en Wallonie a suscité, l'année suivante, la création du Centre d'Etudes en Habitat Durable par le Gouvernement wallon avec le soutien des institutions universitaires et opérateurs publics du logement wallon. Depuis le démarrage opérationnel du Centre, ce vaste chantier d'observation des loyers en Wallonie – qui n'a jamais développé de dispositif systématique d'information sur le sujet – a connu des développements concrets en 2013.

En mai 2013, le C.E.H.D. a achevé la rédaction du rapport de préfiguration de l'observatoire wallon des loyers et du logement à partir d'une comparaison des expériences étrangères de dispositifs réguliers et institutionnalisés d'observation des loyers (c'est-à-dire la Région de Bruxelles-Capitale, l'Allemagne [Mietspiegel] et la France). Ce rapport a été adressé au Gouvernement wallon, représenté par son Ministre du Développement durable, de l'Energie, du Logement, de la Recherche et de la Fonction publique.

Le travail de recherche nécessaire à la préfiguration de l'observatoire des loyers portait sur des analyses documentaires des expériences d'observation statistique dans les régions ou pays proches de la Wallonie ainsi que sur la conduite d'entretiens avec des responsables scientifiques ou responsables administratifs impliqués dans les travaux d'observation des loyers. Au cours de l'année 2013, une commission a été mise en place par le Centre. Elle était composée de représentants du Gouvernement, des propriétaires, des locataires et du Service Public de Wallonie. Ce groupe a travaillé entre avril et juin 2013.

Afin d'explorer toutes les opportunités de réaliser la collecte de données la plus économe et la plus complète possible, la piste d'une exploitation des données d'enregistrements des baux à loyer a nécessité de nombreuses démarches de documentation et de négociation auprès du Service Public Fédéral des Finances. En juillet 2013, un dossier de demande comportant une identification des données recherchées ainsi qu'un projet d'analyse ont été déposés auprès de l'Administrateur général de la Documentation patrimoniale du SPF Finances. En novembre 2013, l'administration fiscale a fait savoir par courrier qu'une réponse positive à la demande formulée du C.E.H.D. pouvait être accordée à la condition que la Région wallonne participe processus de mise en œuvre de l'Agence de l'Information Patrimoniale prévue par un accord de coopération entre les régions suite à la régionalisation de compétences fiscales. Cette situation échappe totalement aux marges d'action du C.E.H.D., en tant qu'ASBL fondée par la Région mais indépendante de celle-ci compte tenu de ces activités. En outre, les données du SPF Finances semblent en réalité ne répondre qu'à certains aspects de la problématique des loyers.

En septembre 2013, le Conseil d'administration du C.E.H.D. a pris l'initiative d'adresser au Ministre du Logement et de la Recherche, une demande de subvention à l'appui du projet d'enquête pilote sur les loyers, compte tenu de la mission de préfiguration qui a été menée. Le projet propose la réalisation d'une enquête pilote par sondage sur les loyers et les biens mis en location dans deux arrondissements spécifiques (Charleroi et Nivelles). Il sera ensuite étendu dans les deux années qui suivent aux autres arrondissements où la location est importante. Cette concentration spatiale de la collecte des données ainsi que le phasage progressif de cette dernière constitue une solution astucieuse afin de disposer de données pour un effort budgétaire limité.

Le rapport de préfiguration et le projet-pilote ont convaincu de nombreuses parties prenantes de l'intérêt d'un mode de collecte professionnel et de qualité scientifique sur le niveau des loyers en Wallonie.

A la fin de l'année 2013, le Ministre du Logement et de la Recherche a accordé une subvention de 100.000 euros au C.E.H.D. afin de lancer le projet d'enquête pilote sur les loyers en Wallonie. La réalisation de cette enquête, en tenant compte de toutes les spécificités régionales, est donc inédite en Wallonie. Elle permet ainsi de collecter des données relatives aux loyers et aux biens loués en Wallonie en vue de servir concrètement la politique du logement et de permettre l'introduction de nouveaux instruments d'action publique tels que 1) la définition des écarts de coûts du logement entre le marché acquisitif, le marché locatif privé et le logement social, afin de moduler les différentes aides publiques en la matière ; 2) le ciblage des politiques locatives par zonage et types de publics (aides dites « à la personne ») ou 3) la contribution à l'intervention publique sur les niveaux de loyers (diffusion des grilles de loyers).

Outres les publications déjà réalisées, les chercheurs du Centre ont entamé le travail de définition de l'échantillonnage à partir des statistiques générales sur le logement locatif. Les travaux de conception de l'observation statistique ont également été présentés lors d'un colloque scientifique international.

En 2014, l'observatoire des loyers mobilisera encore fortement l'équipe de recherche du C.E.H.D. En effet, il s'agira de guider et contrôler le prestataire de services chargé de la collecte des données et désigné à l'issue d'un marché public. La collecte durera environ six mois sur le terrain. A partir des données sur la qualité de l'habitat 2012-2013, une étude utilisant l'approche théorique retenue fournira une première analyse inédite à l'échelle de la Wallonie sur les loyers. Elle sera publiée au premier trimestre de l'année 2014. Les premiers résultats-clés de l'enquête-pilote sur les loyers, dans les arrondissements de Charleroi et Nivelles, devraient être disponibles à la fin de l'année 2014.

Pour en savoir plus :

Kryvobokov M., Pradella S. (2013), *Préfiguration de l'observatoire des loyers et du logement. Etude comparée France-Allemagne-Région de Bruxelles-Capitale*, Rapport réalisé par le Centre d'Etudes en Habitat Durable pour le Gouvernement wallon représenté par Monsieur le Ministre du Développement durable, du Logement, de l'Energie, de la Recherche et de la Fonction publique, Charleroi, 78 pages.

Pradella S. (2013), « *Intégrer la durabilité du patrimoine bâti à l'observation des loyers : éléments de réflexion à partir des régions belges* », Communication, 50ème conférence de l'Association de Science Régionale de Langue Française, 8-10 juillet, Mons, Belgique.

6.2. Financement durable du logement

Dans le contexte actuel, faisant suite à une crise économique importante, le financement durable du logement constitue en une thématique incontournable de la recherche et des politiques relatives à l'habitat. La recherche sur le financement durable du logement poursuit un double objectif : assurer, sur le long terme et pour tous les publics, l'accessibilité financière du logement, d'une part, et amortir (voire éviter) les effets des cycles financiers sur la capacité des ménages à se loger tout au long de la vie.

Au sein du C.E.H.D, le financement durable du logement fait l'objet d'un projet de recherche d'initiative en cours qui s'est poursuivi, en 2013, par un examen plus spécifique des outils nouveaux de politique publique qui sont développés pour permettre aux ménages de financer les coûts du logement auxquels ils ont à faire face notamment pour l'accession à la propriété. Les formes intermédiaires de statut d'occupation (comme la location-vente) comptent parmi les pistes examinées.

A la fin de l'année 2013, ce projet de recherche a permis au Centre de poser une des pierres de la coopération en matière de recherche avec les opérateurs publics wallons du logement. Ainsi, le besoin d'études en matière d'accès au crédit hypothécaire pour les publics spécifiques (personnes âgées, inactifs ou familles monoparentales), du risque de pauvreté pour les accédant à la propriété ou le financement des formes d'habitat groupé seront inscrits dans les accords de coopération avec les organismes d'intérêt public du secteur, par ailleurs membres fondateurs de l'ASBL C.E.H.D. En outre, ces réflexions sur le financement durable du logement devront se nourrir des travaux menés par d'autres institutions suite à la régionalisation de la réduction fiscale sur le crédit hypothécaire (Conseil Supérieur des Finances, par exemple).

En 2014, la recherche exploratoire sur le financement durable du logement sera déclinée dans des recherches opérationnelles au moyen des coopérations avec les organismes d'intérêts publics.

7. Social et logement

En 2013, la dimension sociale de l'habitat est une priorité de recherche qui s'est concrétisée grâce à l'ouverture d'un poste de chargé de recherches spécialisé en sociologie et méthodes quantitatives. Le recrutement est intervenu en mars 2013. Le reste de l'année a été efficacement mis à profit pour le développement d'actions de recherches axées spécifiquement sur les problématiques sociales de l'habitat. La dimension sociale est indissociable de la notion de durabilité. Celle-ci s'apprécie par rapport aux performances en termes de justice sociale, d'équité et de redistribution des systèmes de production du logement. Bien sûr, cette dimension résonne dans tous les autres projets conduits par le Centre (par exemple : les discriminations dans l'accès au logement ou la ségrégation spatiale via les dynamiques résidentielles). Deux projets de recherche ont été conçus et sont mis en œuvre en 2013.

7.1. Habitat durable, handicap et vieillissement

De plus en plus de ménages traversent différentes phases pour se loger, tout au long de la vie, en raison de changements familiaux ou des contraintes de santé. En effet, les besoins en logement sont spécifiquement contraints par les difficultés ou handicaps rencontrés par les ménages logés, en vieillissant par exemple. Le logement doit alors s'adapter et s'inspirer, par exemple, des formes collectives d'habitat tout en s'insérant dans le reste de la vie communautaire.

Concrètement, dès le début de l'année 2013, un projet d'initiative sur le thème de l'habitat durable des personnes en minorité prolongée a été lancé. Avec une utilisation intelligente des ressources disponibles (humaines, financières et matérielles), une étude comparative a été mise en œuvre rapidement. Ainsi, un premier volet concerne l'analyse de l'expérience – particulièrement réputée en Région wallonne – de la résidence Lennox (Fondation d'utilité Lennox à Ottignies-Louvain-la-Neuve) par la réalisation d'entretiens qualitatifs. Par ailleurs, la recherche se complète d'une étude de cas permettant de contraster (en termes de cadre de vie ou de niveaux de handicaps pris en charge) ces formes d'habitat adapté et de leur caractère durable à l'étranger.

En 2014, ce projet fera l'objet d'un *working paper* présenté dans le cadre du séminaire « Innovations de la recherche en habitat durable » et d'un projet de publication spécifique avec les partenaires de ces recherches.

Le Centre investit également dans la compréhension des facteurs favorisant les démarches d'habitat durable pour tous dans les quartiers de logements sociaux particulièrement frappés par les difficultés économiques et sociales. C'est pourquoi, en 2013, le C.E.H.D. a répondu à un appel d'offre lancé par une société de logement de service public de l'arrondissement de Charleroi (Farciennes) pour lui fournir une étude relative à l'accompagnement social durable pour la rénovation d'un ensemble de logements sociaux. Ce marché a été attribué à un chercheur freelance. L'exercice a permis au Centre de mettre au point un protocole de recherche qui pourra être soumis sur d'autres appels du même genre.

7.2. Logement inoccupé

Le logement inoccupé est bien évidemment une priorité des acteurs publics qui souhaitent réconcilier les propriétaires avec leur rôle de bailleur et ainsi participer à la résorption du manque de logements rencontrés par certains publics cibles en Wallonie. La recherche sur le logement inoccupé est un phénomène complexe qui nécessite une investigation scientifique nécessaire à l'action publique.

En 2013, conformément à ses missions, le Centre d'Etudes en Habitat Durable a entrepris les actions pour éclaircir les modes de recensement des logements inoccupés en Wallonie. A l'heure actuelle, une collecte de données – non harmonisées et souvent saccadées dans le temps – est opérée par les Communes et relayée ensuite au sein du programme d'ancrage communal du logement, mené par le Service Public de Wallonie – DGO 4. Le C.E.H.D. exerce ici une mission de conseil scientifique bien nécessaire compte tenu des besoins qui demeurent, pour les décideurs, de disposer d'une réelle quantification fiable des logements inoccupés en Wallonie. C'est pourquoi, grâce au concours de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, l'équipe de recherche a conduit des tables-rondes avec les conseillers logements afin de mieux comprendre le processus de recensement et ses enjeux. Concrètement, un prototype de questionnaire en ligne, afin de récolter les données, a été conçu et présenté aux fonctionnaires locaux pour en évaluer la faisabilité. Le Centre a rédigé une première note méthodologique sur le thème. En 2014, avec le soutien des autorités, des solutions seront à nouveau recherchées par l'équipe de recherche pour améliorer la production de ces données, indispensables sur les logements inoccupés.

L'année 2013 a aussi permis de faire naître une riche coopération entre le C.E.H.D. et le Relais Social de Charleroi sur le thème de la vacance immobilière résidentielle. Disposant d'une longue expertise scientifique et d'un savoir-faire en matière de logement des plus précarisés et des sans-abris, le Relais social de Charleroi a identifié, avec le C.E.H.D., le besoin de mieux connaître objectivement les facteurs qui affectent la décision des propriétaires bailleurs qui laissent vacants leurs biens résidentiels. Un partenariat s'est noué au dernier trimestre 2013 entre les deux organismes. Cela a permis d'élaborer un projet de recherche pilote spécifique sur le territoire de Charleroi, sollicitant l'engagement d'un chercheur contractuel. Une présentation du projet et une demande de financement auprès du Ministre du Logement et de la Recherche a été effectuée en décembre 2013. Ce projet devrait démarrer en 2014 avec une série de premiers résultats attendus dès l'année prochaine.

8. Stratégie de diffusion et de vulgarisation sur les enjeux du logement

Au cours de cette année d'activité, le C.E.H.D. a déjà développé une stratégie de diffusion et de vulgarisation sur les enjeux du logement en Wallonie. Il a ainsi contribué activement à des opérations menées par d'autres partenaires spécialisés dans leur contact avec différents publics (*via* le service public ou le secteur associatif). Ainsi, le Centre a participé à deux événements importants : 1) l'inauguration du Centre et la journée mondiale de l'habitat ainsi que 2) l'opération de sensibilisation sur les 125 ans de la politique du logement en Wallonie.

8.1. Inauguration et journée mondiale de l'habitat

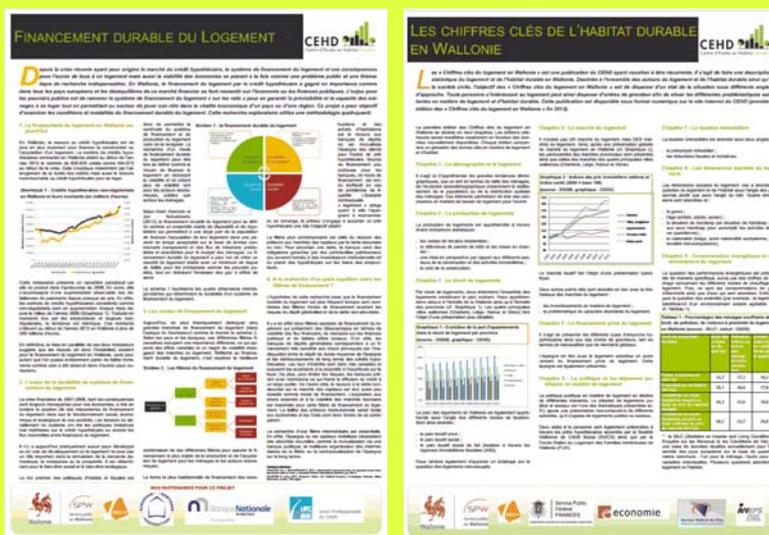
La journée mondiale de l'habitat 2013 se tenait le lundi 7 octobre. A cette occasion, le Centre d'Etudes en Habitat Durable a été inauguré sous le haut patronage de Monsieur le Ministre du Développement durable, de l'Energie, du Logement et de la Recherche. Le Centre a fait de cette cérémonie d'inauguration une après-midi d'exposé pédagogique des recherches sur les problématiques de l'habitat aujourd'hui.

Concrètement, le Centre a organisé la venue et l'intervention du Professeur Jean-Claude Driant, membre de l'Institut d'Urbanisme de Paris et de nombreux comités ou conseils officiels mis en place par le Ministère français du logement. L'orateur de renom dans la recherche sur l'habitat en Europe a prononcé la leçon inaugurale du Centre qui avait pour titre : « Les visages de la crise du Logement en France ». Le discours a établi, avec beaucoup de précision, les causalités qui caractérisent le problème de la crise du logement aujourd'hui.

En outre, une mini-exposition a été organisée afin d'expliquer, en termes clairs et précis, les recherches poursuivies par le Centre d'Etudes en Habitat Durable. Ainsi, les participants ont pu discuter et réagir avec les chercheurs sur les différents projets de recherche qui étaient présentés sous la forme de « posters ».

La cérémonie d'inauguration du C.E.H.D. a réuni près de 80 personnes représentant tous les acteurs du logement en Wallonie (administration, opérateurs publics, constructeurs, décideurs politiques, associations représentatives, chercheurs)

Pour en savoir plus :



Les posters présentés lors de la mini-exposition peuvent être consultés sur : <http://www.cehd.be/projet>

8.2. Participation à l'opération 125 ans d'action publique pour le logement

Le Gouvernement wallon, sous l'égide du Ministre du Logement, a souhaité conduire une opération de promotion de l'action publique sur les 125 ans de la politique du logement en Belgique (après les premières lois adoptées sur les habitations ouvrières). Les activités de cette manifestation culmineront en 2014. Le Centre a participé aux travaux préparatoires de cette opération aux côtés des autres acteurs du secteur (FLW, SWL, SPW, SWCS).

Le Centre a apporté son soutien en tant qu'opérateur scientifique.

9. Fonds de documentation

Ressource fondamentale pour la conduite des recherches, la constitution d'un fonds de documentation, d'ouvrages et de revues a été poursuivi durant toute l'année 2013. Compte tenu des moyens limités d'investissements dont disposait le Centre au début de son activité et pour respecter des valeurs de protection de l'environnement, le C.E.H.D. veille à obtenir les versions numériques de la littérature scientifique ou d'expertise en études du logement. Pour les publications essentielles, une version papier est acquise et conservée par le Centre.

A la fin de l'année 2013, le bilan bibliothèque s'établit comme suit :

	Ouvrages numériques	Ouvrages imprimés
Ouvrages généraux		5
Economie du logement	8	5
Gestion de bases de données	4	3
Méthode d'enquête – Sondage	3	2
Méthodologie – Qualitative	17	3
Méthodologie – Quantitative avancée	3	1
Sciences sociales et sociologie du logement	3	7
Politiques publiques du logement	6	6
Statistiques - Ouvrages généraux et spécialisés	17	5
Géographie et sciences du développement durable		2
Sous-totaux		39
Total		

Le C.E.H.D. a également entrepris de constituer une veille en continu des revues principales sur les thématiques du logement. La version numérisée, pour des raisons pratiques d'acquisition à l'heure actuelle pour le C.E.H.D., a été privilégiée. A ce jour, les revues disposent d'un historique plus ou moins variable et sont stockées au Centre.

Le C.E.H.D. veille à la collecte de toutes les publications émanant du Service Public de Wallonie – DGO4 pour lequel l'Administration est l'éditeur responsable. Une demande officielle de transfert du C.E.H.D. a reçu une réponse positive au premier trimestre 2013. Certaines de ces publications sont d'ores et déjà disponibles avec un historique (notamment les Echos du Logement).

La constitution d'une documentation spécialisée sur sa thématique de recherche est un objectif prioritaire pour le C.E.H.D. pour l'année 2014. A l'avenir, la mise à disposition de ce fonds de documentation – une fois atteint la taille critique – pourrait rendre un service important aux experts et chercheurs des administrations ou des universités partenaires.

10. Bilan 2013

Si les quelques mois de l'année 2012 ont été mis à profit pour lancer tant les bases logistiques, administratives, institutionnelles et scientifiques du C.E.H.D., les travaux de 2013 ont nécessité beaucoup d'engagement de la part de l'équipe de recherche pour poursuivre la conception des activités des recherches et enregistrer des réalisations probantes (mise en ligne d'un portail d'inventaire des données, plusieurs publications ou rapports d'études, actions de vulgarisation, contributions à de nombreux comités d'accompagnement, services d'études rendus aux institutions wallonnes, etc.).

L'année 2013 a également été l'occasion de compléter l'équipe de recherche pour atteindre une taille critique minimum. Il y a désormais trois chargés de recherche, un directeur et un collaborateur administratif. Les initiatives prises par le C.E.H.D. durant cette année ont été nombreuses et les demandes à satisfaire ont exigé de faire preuve de créativité et de flexibilité.

En 2013, le bilan amène à constater l'achèvement de projets ou de missions confiés après un peu moins de deux années de travail :

- 1) La conception scientifique de *l'Enquête sur la Qualité de l'Habitat 2012-2013* (questionnaire, échantillonnage, contrôle qualité, etc.) a été clôturée. L'exploitation de la base de données et l'élaboration de variables construites a été exécutée. Le rapport sur les résultats-clés de l'enquête a été publié ;
- 2) La première génération de l'inventaire sur les données du logement en Wallonie (qui devra être mis à jour régulièrement) a été achevée et mise en ligne pour tous les utilisateurs ;
- 3) L'observatoire des loyers en Wallonie a été préfiguré et une discussion a pu être menée de manière partenariale, en Wallonie, pour aboutir à un projet pilote d'enquête loyer. Un rapport d'étude comparative de l'observation statistique des loyers à l'étranger a été remis aux décideurs ;
- 4) De manière inédite en Wallonie, les chiffres-clés du logement en Wallonie ont été publiés ;
- 5) Des transferts de données ont pu être réalisés avec les partenaires ;
- 6) Une étude de faisabilité sur la labellisation du logement étudiant en Wallonie a été terminée et mise à disposition pour l'aide à la décision ;
- 7) Le centre a été inauguré officiellement et utilement en sensibilisant les acteurs aux enjeux de l'habitat durable grâce à une conférence spéciale et une mini-exposition ;
- 8) Des présentations et des négociations ont été conduites auprès des opérateurs publics wallons du logement pour monter des coopérations sur le long terme, utiles à leurs activités et au secteur.

En 2013, les perspectives de recherches du C.E.H.D. se sont davantage encore structurées et ouvertes. Deux nouveaux champs de recherches ont été ouverts. Le premier concerne l'entame de travaux d'envergure sur la construction d'indicateurs relatifs sur l'habitat en Wallonie et la mise au point d'une démarche coordonnée et harmonisée à propos des données entre acteurs publics au sein du Pôle wallon du Logement. Ce travail est appelé à constituer une activité de fond du Centre réalisée de manière continue sur plusieurs années. Le second est le développement de la dimension sociale des recherches sur l'habitat du Centre. Outre l'avancée rapide d'une recherche d'initiative sur les conditions de logement des publics présentant des handicaps en raison de l'âge ou de la santé mentale, l'année 2013 s'est clôturée par un véritable projet, en partenariat, sur le logement inoccupé après une évaluation méthodologique menée sur la question.

Enfin, la construction de nouvelles phases de développements, dans les projets réalisés, complète le bilan 2013 des activités du Centre et dessine d'ores et déjà les réalisations attendues pour 2014. Ainsi, le travail comparatif mené sur la régulation des loyers et l'observation statistique à ce sujet a permis de mettre au point un projet d'enquête pilote par sondage avec une collecte inédite de données sur les loyers et d'obtenir les moyens adéquats pour la réalisation. Les recherches exploratoires ou d'initiative sur le logement inoccupé ou le financement durable du logement ont suscité de nouveaux projets et dégagé des moyens supplémentaires. Le lancement du séminaire sur les innovations de l'habitat durable y participe également.

En 2013, le renforcement des liens avec les partenaires s'est concrétisé sur le terrain et la préparation de conventions de coopération avec les organismes publics du secteur confirme la stratégie organisationnelle poursuivie par le Centre.

Comme sa conception initiale le prévoyait, le Centre parvient à créer une recherche spécialisée dans le domaine du logement, de qualité universitaire et orientée vers l'aide à la conception des politiques publiques.

PARTIE 2 – GESTION INSTITUTIONNELLE ET BUDGETAIRE

1. Gestion des Ressources Humaines

1.1. Personnel 2013

1.1.1. Occupation effective

L'équipe du C.E.H.D. se composait de 5 collaborateurs au 31/12/2013.

Le tableau ci-dessous reprend les entrées et sorties de personnel en 2013, ainsi que les équivalents temps plein effectifs auxquels ils correspondent :

Nom	Fonction	Horaire/ semaine	Date d'entrée	Date de sortie	ETP effectifs 2013
	Directeur	38,00	16/04/12		1
	Chargée de recherches	38,00	16/04/12		1
	Secrétaire	19,00	16/08/12	15/10/13	0,39
	Secrétaire	19,00	07/10/13		0,11
	Chargé de recherches	38,00	12/11/12		1
	Chargée de recherches	38,00	01/03/13		0,83
Total ETP 2013					4,33

1.1.2. Bilan social

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	3,8	2,0	1,8
Temps partiel	1002	1,0	0,0	1,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	4,3	2,0	2,3
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	6 758	3 612	3 146
Temps partiel	1012	894	0	884
Total	1013	7 652	3 612	4 040
Frais de personnel				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023	280 877,91		
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	0		

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre moyen de travailleurs	105	4	1	4,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	3	1	3,5
Contrat à durée déterminée	111	1	0	1,0
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112	0	0	
Contrat de remplacement	113	0	0	
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2	0	2,0
de niveau primaire	1200	0	0	
de niveau secondaire	1201	0	0	
de niveau supérieur non universitaire	1202	0	0	
de niveau universitaire	1203	2	0	2,0
Femmes	121	2	1	2,5
de niveau primaire	1210	0	0	
de niveau secondaire	1211	0	0	
de niveau supérieur non universitaire	1212	0	1	0,5
de niveau universitaire	1213	2	0	2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	0	0	
Employés	134	3	1	4,5
Ouvriers	132	0	0	
Autres	133	0	0	

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0	0
Nombre d'heures effectivement prestées	151	0	0
Frais pour l'entreprise	152	0	0

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

ENTREES		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice		205	1	1	1,5
Par type de contrat de travail					
	Contrat à durée indéterminée	210	1	1	1,5
	Contrat à durée déterminée	211	0	0	
défini	Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212	0	0	
	Contrat de remplacement	213	0	0	
SORTIES		Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en ETP
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice		305	0	1	0,5
Par type de contrat de travail					
	Contrat à durée indéterminée	310	0	1	0,5
	Contrat à durée déterminée	311	0	0	
défini	Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312	0	0	
	Contrat de remplacement	313	0	0	
Par motif de fin de contrat					
	Pension	340	0	0	
	Chômage avec complément d'entreprise	341	0	0	
	Licenciement	342	0	0	
	Autre motif	343	0	1	0,5
	Dont : le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350	0	0	

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	0	5811	0
Nombre d'heures de formation suivies	5802	0	5812	0
Coût net pour l'entreprise	5803	0	5813	0
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versement à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	0	5831	0
Nombre d'heures de formation suivies	5822	0	5832	0
Coût net pour l'entreprise	5823	0	5833	0
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	0	5851	0
Nombre d'heures de formation suivies	5842	0	5852	0
Coût net pour l'entreprise	5843	0	5853	0

1.2. Recrutements 2013

Le Conseil d'administration, le 4 novembre 2012 et lors de sa séance du 11 septembre 2013, avait décidé d'engager les profils suivants : un(e) chargé(e) de recherches Sociologue-Urbaniste et un(e) secrétaire.

1.2.1. Premier appel à candidatures – Engagement d'un(e) chargé(e) de recherches Sociologue-Urbaniste :

Le premier appel à candidatures a été mis en œuvre entre novembre et décembre 2012 par le Conseil d'administration *via* différents modes de diffusion : Forem, les services Emploi des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Docorat.be, les écoles doctorales thématiques concernées, les réseaux de l'association française et belge de sociologie, les mailing listes des principaux centres de recherches en sociologie ou en études urbaines des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles et aux réseaux internationaux d'études urbaines ou régionales (VRM et SARDLF).

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration qui souhaitait un(e) chargé(e) de recherches en sociologie clairement apte à utiliser les méthodes quantitatives, il a été organisé une épreuve en ligne auprès des candidats sélectionnés de façon à vérifier effectivement leurs compétences quantitatives, et non uniquement sur la base de leur CV.

Sept candidatures ont été reçues dont cinq ont été sélectionnées à l'issue du test.

Le C.A. du 7 février 2013 a décidé que, parmi les cinq candidats retenus et auditionnés par le jury, Madame [REDACTED] serait engagée en tant que chargée de recherches.

L'engagement effectif [REDACTED] a eu lieu le 1^{er} mars 2013.

1.2.2. Deuxième appel à candidatures – Engagement d'un(e) secrétaire :

Le 28 août 2013, Madame [REDACTED] a remis sa démission et a quitté son poste de secrétaire le 15 octobre 2013.

Le deuxième appel à candidatures a été mis en œuvre entre août et septembre 2013, par le Conseil d'administration, *via* le Forem.

A cet effet, un profil de fonction a été établi et approuvé par le C.A.

En date du 17 septembre 2013, plus de 160 candidatures ont été déposées par voie électronique ou par courrier et une première sélection des candidats a été menée par la direction du Centre.

Le 25 septembre 2013, les 16 candidats retenus ont été invités à participer à un test visant à vérifier leurs aptitudes informatiques et rédactionnelles.

Le 02 octobre 2013, 4 candidats ont été auditionnés par le jury et il a été décidé que Madame [REDACTED] serait engagée en tant que secrétaire.

L'engagement effectif [REDACTED] a eu lieu le 07 octobre 2013.

1.3. Avantages accordés au personnel

Le C.A. a fixé les règles essentielles de la rémunération et des avantages octroyés au personnel lors de sa séance du 02 décembre 2011.

La Convention Collective de Travail d'Entreprise (CCTE) relative à la politique salariale a été enregistrée le 11 avril 2013 auprès du SPF Emploi. Un avenant à la CCTE a ensuite été enregistré en date du 11 septembre 2013.

1.3.1. Chèques repas

Ce régime est calqué sur le régime salarial appliqué aux fonctionnaires du SPW.

Une convention de service a été signée avec la firme Sodexo en avril 2012 pour la fourniture de ces chèques repas. Le nombre de chèques repas (de 6,60 €) octroyés est égal au nombre de journées au cours desquelles le travailleur a effectivement fourni des prestations de travail.

Une convention individuelle qui reprend les règles d'attribution des chèques repas est signée entre le C.E.H.D. et chaque travailleur à son entrée en service.

1.3.2. Prime de fin d'année

Le personnel du C.E.H.D. bénéficie d'une prime de fin d'année aux mêmes conditions que les employés de la CPNAE (CP 218).

Celle-ci est désormais régie par la Convention Collective de Travail d'entreprise qui reproduit les conditions de la Commission Paritaire susmentionnée.

1.3.3. Déplacements domicile-travail

Les déplacements domicile-travail du personnel du C.E.H.D. seraient remboursés à concurrence du coût d'un abonnement de train ou équivalent.

1.3.4. Règlement de travail

Après examen de plusieurs règlements de travail existant dans d'autres organismes ou sous forme de modèle standard, il a été décidé que le C.E.H.D. se baserait sur le règlement de travail standard proposé par le secrétariat social Acerta pour établir son propre règlement de travail.

Un groupe de travail, constitué dans un premier temps de la direction et du secrétariat, examine chaque point de ce règlement standard afin de l'adapter à la situation effective du C.E.H.D. Le projet de règlement de travail sera présenté au C.A. en 2014.

1.4. Prévention et protection du travail

Le C.E.H.D. a adhéré en août 2012, *via* son secrétariat social Acerta, à l'IDEWE (Service externe pour la prévention et la protection au travail) afin de satisfaire à la loi du 04 août 1996 sur le bien-être et ses arrêtés d'exécution. L'IDEWE assure l'examen médical périodique, légalement obligatoire, pour les travailleurs concernés.

En août 2013, les travailleurs du C.E.H.D. ont passé les visites médicales obligatoires organisées par l'IDEWE.

2. Gestion budgétaire et comptable

La mise en œuvre du Centre a nécessité un important travail de conception de procédures comptables déterminées par la législation.

Pour le premier rapport d'activités, il est donné un aperçu complet des mesures et décisions comptables pour assurer une gestion optimale et transparente du Centre.

2.1. Faits marquants

28/02/2013 : Désignation du réviseur d'entreprise

Suite aux offres reçues, le C.A. a désigné le bureau MOORE STEPHENS RSP à Gozée comme Commissaire aux comptes du C.E.H.D.

26/08/2013 : Dépôt des comptes annuels

Les comptes annuels, clôturés le 31 décembre 2012 et approuvés par l'Assemblée générales du 31 mai 2013 ont été déposés à la Banque nationale de Belgique.

2.2. Contrôles et audit de l'expert-comptable et du réviseur d'entreprises

07/02/2013 : Le C.A. approuve les comptes tels que présentés par l'expert-comptable.

16/04/2013 : T.H.G. a vérifié les encodages du trimestre précédent et a sorti la déclaration T.V.A. du 1^{er} trimestre 2013 qui a été introduite par ses soins auprès de l'Administration.

23/04/2013 : Le réviseur d'entreprises s'est rendu dans les locaux du C.E.H.D. afin de réaliser l'audit des comptes. Le rapport de ce dernier a été présenté lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2013.

03/07/2013 : THG a vérifié les encodages du trimestre précédent et a sorti la déclaration TVA du 2^e trimestre 2013 qui a été introduite par ses soins auprès de l'Administration.

11/10/2013 : THG a vérifié les encodages du trimestre précédent et a sorti la déclaration TVA du 3^e trimestre 2013 qui a été introduite par ses soins auprès de l'Administration.

08/01/2014 : THG a vérifié les encodages du trimestre précédent et a sorti la déclaration TVA du 4^e trimestre 2013 qui a été introduite par ses soins auprès de l'Administration.

2.3. Plan de trésorerie

Depuis août 2012, la direction du C.E.H.D. présente à chaque C.A. un plan de trésorerie qui restitue l'ensemble des impacts budgétaires futurs des décisions prises par le C.A. et qui met l'accent sur le suivi des décisions budgétaires (exemples : la fixation de postes budgétaires pour l'achat de livres et revues, l'organisation et la participation à des colloques ou séminaires et à des formations, l'achat complémentaire et urgent de matériel, l'achat de données).

Le budget 2013 a été fixé par l'Assemblée générale qui a marqué son accord sur l'allocation des différents postes et autorise la direction du C.E.H.D. à procéder aux dépenses courantes dans les limites fixées par le budget prévisionnel présenté.

Cet outil de gestion permet une mise en œuvre efficace du Centre et assure un suivi permanent du C.A.

2.4. Appels d'offres réalisés

Achat / contrat	Date de décision du C.A.	Sociétés consultées	Offres reçues	Offre retenue (décision du C.A./C.E.H.D.)
<i>Imprimeurs :</i> <i>(Rapports d'activités 2012)</i>		Havaux	337,54 €HTVA	Oui
		Onlineprinters	881,20 €HTVA	
<hr/>				
<i>Imprimeurs :</i> <i>(Inauguration du 7/10/2013)</i>		Pixoo	272 €HTVA	Oui
		Designcenter	293 €HTVA	
		Bellapub	480 €HTVA	
<hr/>				

2.5. Comptes annuels

2.5.1. Bilan après répartition – exercice 2013

ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISES	20/28			19.633,96
I.Frais d'établissement	20			
200000 FRAIS CONSTITUTION ET D'AUGM. DE CAPITAL		17,79		
200009 A/A FRAIS CONST ET D'AUGM DE CAPITAL		(17,79)		
II.Immobilisations incorporelles (ann. I; A)	21			1.937,06
211500 SITE WEB/LOGOS		5.810,00		
211509 AMORT SITE WEB/LOGOS		(3.872,94)		
III.Immobilisations corporelles (ann. I; B)	22/27			17.696,90
B. Installations; machines et outillage	23		295,59	
230000 INSTALLATIONS		886,57		
230009 AMORT INSTALLATIONS		(590,98)		
C. Mobilier et matériel roulant	24		17.401,31	
240100 MATERIELS INFORMATIQUES		17.292,58		
240109 AA/MATERIELS INFORMATIQUES		(11.043,74)		
240200 LOGICIELS INFORMATIQUES		11.349,92		
240209 AA/LOGICIELS INFORMATIQUES		(6.054,91)		
240400 MEUBLES DE BUREAU		7.063,00		
240409 AA/MEUBLES DE BUREAU		(2.764,40)		
240500 EQUIPEMENT		1.948,58		
240509 AA/EQUIPEMENT		(389,72)		
ACTIFS CIRCULANTS	29/58			322.911,95
VII.Créances à un an au plus	40/41			1.143,17
B. Autres créances	41		1.143,17	
411200 COMPTE COURANT ADMINISTRATION TVA		1.143,17		
IX.Valeurs disponibles	54/58			319.817,82
550001 BELFIUS BE52 0688 9459 0409		319.739,59		
580100 CARTE BPAID		78,23		
X.Comptes de régularisation	490/1			1.950,96
490000 CHARGES A REPORTER		1.950,96		
TOTAL DE L'ACTIF				342.545,91

PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	10/15			70.986,37
V.Bénéfice reporté	140			53.844,11
Solde 6 et 7	149	53.844,11		17.142,26
*** 149999 RESULTAT PROVISOIRE REPORTE		17.142,26		17.142,26
DETTES	17/49			271.559,54
IX.Dettes à un an au plus (ann. V)	42/48			63.984,76
C. Dettes commerciales	44		772,16	
1. Fournisseurs	440/4		772,16	
440000 FOURNISSEURS		772,16		
E. Dettes fiscales; salariales et sociales	45		63.212,60	
1. Impôts	450/3		11.684,84	
453000 PRECOMPTE RETENUS		11.684,84		
2. Rémunérations et charges sociales	454/9		51.527,76	
454000 OFFICE NATIONAL SECURITE SOCIALE		15.854,00		
456000 PECULES DE VACANCES		35.673,76		
X.Comptes de régularisation	492/3			207.574,78
492000 CHARGES A IMPUTER		7.574,78		
493000 PRODUITS A REPORTER		200.000,00		
TOTAL DU PASSIF				342.545,91

RESULTATS			
COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Chiffre d'affaires	70		396.115,70
700000 SUBSIDE DE FONCTIONNEMENT		380.000,00	
700301 LABELLISATION LOGEMENT ETUDIANT		16.115,70	
Autres produits d'exploitation	71/74		3.660,14
749002 COTISATIONS PERSONNELLES CHEQUES-REPAS		1.352,40	
749024 RECUP.PREC.PROF. GENERAL		2.307,74	
Approvisionnement; marchandises ;) mentions			
Services et biens divers } facultatives			
	60/61		
Approvisionnements	60		(1.524,76)
600301 LABEL. LOGEMENT ETUDIANT - DEPENSES		(1.524,76)	
Services et biens divers	61		(39.267,89)
610001 LOYER		(10.519,16)	
611020 CHARGES LOCATIVES		(2.009,48)	
611030 ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENT		(1.698,65)	
611100 LOCATION MATERIEL		(693,46)	
612001 TELEPHONE/INTERNET		(2.924,71)	
612002 FOURNITURES BUREAU ET CONSOMMABLES		(1.408,44)	
612003 FRAIS POSTAUX		(463,54)	
612004 PETIT MOBILIER ET MATERIEL BUREAU		(541,70)	
612200 FOURNITURES INFORMATIQUES		(695,48)	
612300 MAINTENANCE INFORMATIQUE		(2.357,52)	
612500 ACHATS DE DONNEES		(500,00)	
612510 ACHATS DE PUBLICATIONS		(1.265,37)	
612520 PARTICIPATION COLLOQUES / FORMATIONS		(400,00)	
612530 COTISATIONS PROFESSIONNELLES		(50,00)	
612600 FRAIS DE PUBLICATION		(179,38)	
613000 FRAIS DE PUBLICITE		(656,05)	
613200 PRESTATIONS SODEXO		(752,23)	
613210 PRESTATIONS ACERTA		(4.498,85)	
613220 PRESTATIONS COMPTABLE		(2.655,50)	
613230 PRESTATIONS REVISEUR D'ENTREPRISE		(1.620,77)	
614001 ASS. INCENDIE		(66,57)	
614002 ASS. RC		(983,25)	
616000 FRAIS DE RESTAURANT ET REPRESENTATION		(1.713,66)	
616001 FRAIS DE CANTINE		(431,38)	
616010 FRAIS D HOTEL ET D HEBERGEMENT		(80,50)	
616020 CADEAUX CLIENTS		(102,24)	
A.B. Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61		358.983,19
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		

C. Rémunérations; charges sociales et pensions (ann. VI; 2) (-)	62		(317.758,82)
620200 REMUNERATIONS EMPLOYES		(202.471,57)	
620210 DOUBLE PECULE VAC EMPLOYES		(7.093,69)	
620211 PEC VAC EMPLOYEUR PRECEDENT		928,40	
620212 DOUBLE PEC VAC EMPLOYEUR PRECEDENT		928,40	
620213 PECULE DE VACANCES EUROPEEN		(3.303,46)	
620220 PECULES VAC SORTIE ANN ACT EMPL		(1.671,56)	
620240 PRIME DE FIN D'ANNEE EMPLOYES		(16.120,21)	
620260 PECULE VAC COMPLEMENTAIRE EMPL		(684,69)	
620261 PECULE DE VACANCES EUROPEEN			
COMPLEMENT		(272,05)	
621200 COTISATIONS PATRON ONSS EMPLOYES		(52.411,48)	
623100 ASSURANCE LOI, CHEMIN DU TRAVAIL		(946,31)	
623200 FRAIS DE DEPLACEMENT		(124,60)	
623201 FRAIS DEPL DOM/TRAVAIL EMPLOYES		(1.013,74)	
623202 FRAIS DE DEPLACEMENT TIERS PAYANT		(3.189,53)	
623250 FRAIS DEPLACEMENT MISSIONS		(1.257,47)	
623300 CHEQUES REPAS		(7.748,40)	
623400 FRAIS PREVENTION ET PROTECTION TRAVAIL		(370,64)	
623600 FRAIS DE DOSSIER PERSONNEL		(2,00)	
625000 DOTATION POUR PECULE DE VACANCES		(35.673,76)	
625100 REPRISE PECULE DE VACANCES		14.739,54	
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement; sur immobilisations incorporelles et corporelles (-)	630		(13.581,64)
630100 DOT. AMORT. IMMO. INCORPORELLES		(1.936,47)	
630200 DOT. AMORT. IMMO. CORPORELLES		(11.645,17)	
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8		(10.465,51)
640120 TVA NON DEDUCTIBLE		(10.426,21)	
644000 TAXE REPROBEL - AUTEURS ET EDITEURS		(39,30)	
{ Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		17.177,22
{ Perte d'exploitation (-)	64/70		
II. Produits financiers	75		191,00
751000 INTERETS BELFIUS 068-945904-09		190,99	
754200 DIFFERENCE DE PAIEMENT		0,01	
Charges financières (-)	65		(180,44)
650500 INTERETS DE RETARD TVA		(76,16)	
657000 FRAIS DE BANQUE		(104,28)	
{ Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		17.187,78
{ Perte courante avant impôts (-)	65/70		
{ Bénéfice de l'exercice avant impôts (+)	70/66		17.187,78
{ Perte de l'exercice avant impôts (-)	66/70		

IV. Impôts sur le résultat (-) (+)	67/77		(45,52)
670010 PRECOMPTES MOBILIERS		(45,52)	
{ Bénéfice de l'exercice (+)	70/67		17.142,26
{ Perte de l'exercice (-)	67/70		
{ Bénéfice de l'exercice à affecter (+)	70/68		17.142,26
{ Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		
AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS			
I. Produits et charges d'exploitation			
A. { Bénéfice à affecter	70/69		17.142,26
{ Perte à affecter (-)	69/70		
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		17.142,26
Perte de l'exercice à affecter (-)	68/70		

2.5.2. Informations relatives aux méthodes d'évaluation utilisées

Les comptes annuels sont établis sous l'hypothèse de la continuité d'exploitation « going concern ».

Immobilisations

Les biens ayant une durée d'utilisation supérieure à 1 an et une valeur d'acquisition supérieure à 250 € HTVA sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition parmi les immobilisations.

Les immobilisations font l'objet d'amortissements selon les taux suivants :

Frais d'établissement	100,00 %
Immobilisations incorporelles (telles que logiciels)	33,33 %
Matériel informatique	33,33 %
Centrale téléphonique	33,33 %
Mobilier de bureau	20,00 %

Lors de l'année d'acquisition du bien, une annuité complète d'amortissement est actée.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale.

Si le recouvrement de certaines créances est en tout ou en partie compromis, il est acté une réduction de valeur pour la partie irrécouvrable ou jugée comme telle.

Provision pour pécule de vacances

La dotation à la provision pour péculs de vacances est constituée en fonction du taux admis chaque année par l'Administration des Contributions et compte tenu des prestations effectives des membres du personnel pouvant bénéficier légalement du double pécule de vacances.

Produits à reporter

Les produits à reporter comprennent la partie de la subvention de fonctionnement qui a déjà été perçue mais qui porte sur des périodes postérieures à la date d'établissement.

Charges à imputer

Il est tenu compte lors de l'établissement des comptes annuels de l'estimation des charges relatives à l'exercice annuel, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, n'ont pas été portées en compte par la contrepartie.

3. Partenariats et collaborations

3.1. Etat des partenariats

3.1.1. *Convention de partenariat avec le SPW-DGO4 – Enquête sur la Qualité de l'Habitat (EQH)*

Afin de formaliser le rôle du C.E.H.D. dans la conduite de l'EQH en Wallonie, une convention de partenariat avec les services du SPW-DGO4 pour aborder de nouveaux thèmes relatifs à l'habitat durable et de fournir un service d'analyse de données a été signée entre le C.E.H.D. et le SPW-DGO4.

La mise en application de convention de partenariat s'est parfaitement déroulée en 2013. Elle a permis au SPW-DGO4 et au C.E.H.D. de faire aboutir la phase de collecte des données sur le terrain. Par ailleurs, le C.E.H.D. a poursuivi en bonne collaboration l'exploitation des données selon les thématiques qui avaient été identifiées. Le C.E.H.D. assure le travail de valorisation scientifique de cette enquête pour le compte du SPW-DGO4.

3.1.2. *Convention avec le Conseil supérieur du Logement (CSL)*

Les statuts de l'asbl stipulent qu'une convention avec le CSL doit fixer la collaboration entre les deux organismes (article 39). Cette collaboration s'est poursuivie par une participation en tant qu'invité à certaines séances du Conseil supérieur du Logement. Le C.E.H.D. est par ailleurs membre du comité d'accompagnement de la recherche sur les expulsions domiciliaires conduites par l'I.W.E.P.S.

L'année 2014 devrait permettre la conclusion entre le C.S.L. et le C.E.H.D. de convention d'études pour le compte du Conseil survenue sur les risques encourus par les accédants à la propriété suite à la crise financière et immobilière d'il y a cinq ans.

3.1.3. *Convention de coopération avec l'IWEPS*

Les statuts de l'asbl stipulent qu'une convention avec l'IWEPS doit fixer la collaboration entre les deux organismes (article 39).

Tout au long du rapport, les nombreuses collaborations et échanges avec l'IWEPS sont détaillées dans les projets.

Des réunions de travail entre les équipes de recherche des deux institutions sont programmées régulièrement. Les communications écrites ou orales entre les 2 équipes sont régulières.

Depuis 2013, pour renforcer ces liens dans la pratique, l'IWEPS est systématiquement représenté dans les comités d'accompagnement ou autres jury d'attribution de marché public ou de recrutement que le C.E.H.D. administre dans le cadre ses projets et activités de recherche.

3.2. Participation à des comités d'accompagnement et groupes de travail

Durant l'année 2013, le C.E.H.D. a été invité à siéger ou à être représenté dans plusieurs comités d'accompagnement de recherches sur le logement en Wallonie.

3.2.1. Comité d'accompagnement I5

Il s'agit d'une recherche sur la production de l'habitat conduite par l'Université de Liège.

13/03/2013 : Réunion avec le CPDT à Namur.

3.2.2. Comité d'accompagnement « Enquête sur la qualité de l'habitat (EQH) »

Il s'agit du projet « EQH » dont les détails figurent au point 4.1. de la première partie de ce rapport.

04/07/2013 : Réunion avec TNS Di Marso à Charleroi

04/07/2013 : Réunion au Cabinet à Namur

18/09/2013 : Réunion avec TNS Di Marso à Charleroi

3.2.3. Comité d'accompagnement « Enquête plan HP »

20/12/2013 : Réunion à Namur

3.2.4. Comité d'accompagnement « Baromètre logement »

15/05/2013 : Réunion au Centre pour l'Égalité des chances à Bruxelles

3.2.5. Comité d'accompagnement « Label logement étudiant »

04/03/2013 : Réunion avec le Cabinet Nollet à Namur

27/03/2013 : Réunion avec le Cabinet Nollet à Namur

29/03/2013 : Réunion avec l'UCL à Louvain-la-Neuve

24/05/2013 : Réunion avec le Cabinet Nollet à Namur

14/06/2013 : Réunion avec le Cabinet Nollet à Namur

3.2.6. Comité d'accompagnement « 125 ans d'action publique en matière de logement »

28/08/2013 : Réunion avec le Cabinet Nollet à Charleroi

02/10/2013 : Réunion avec la SWCS à Charleroi

3.2.7. Comité d'accompagnement « Accès à l'habitat durable pour tous »

20/12/2013 : Réunion avec la Maison de l'habitat durable à Charleroi

3.2.8. Commission sur l'enquête « Observatoire Wallon des loyers et du logement »

14/05/2013 : Réunion de la commission à Charleroi

05/07/2013 : Réunion de la commission à Charleroi

3.2.9. Commission de l'enquête « Inventaire des données logement »

29/04/2013 : Réunion de la commission à Charleroi

3.2.10. Réunions de travail dans le cadre de l'inventaire des données logement en Wallonie

16/01/2013 : Réunion à la DGO4 – Direction des Aides aux Particuliers à Namur

(Informations sur les données collectées par la Direction des Aides aux Particuliers)

24/01/2013 : Réunion à la DGO4 – Direction des Aides aux Particuliers à Namur

(Informations sur les données collectées par la Direction des Aides aux Particuliers)

05/02/2013 : Réunion à la DGO4 – Direction des Subventions aux Organismes Publics et Privés (DSOPP) à Namur

25/02/2013 : Réunion à la DGO4 – DSOPP à Namur

(Informations sur les données collectées par la DSOPP)

20/03/2013 : Réunion à la Province de Namur

(Informations sur les données collectées par la Province de Namur)

26/03/2013 : Réunion à la Société Wallonne du Logement (SWL) à Charleroi

(Informations sur l'état d'avancement du cadastre du logement social)

04/04/2013 : Réunion à la DGO4 – Département énergie et bâtiment durable à Namur

(Informations sur les données collectées par le département)

05/04/2013 : Réunion au Centre pour l'Egalité des Chances à Bruxelles

(Informations sur les données collectées par le Centre)

10/04/2013 : Réunion à l'AWIPH à Charleroi

(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Handicap »)

16/04/2013 : Réunion à la SWL à Charleroi

(Informations sur les données collectées par la SWL)

19/04/2013 : Réunion à la Résidence Lennox à Ottignies

(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Handicap »)

24/04/2013 : Réunion à l'Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes à Bruxelles

(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Genre »)

02/05/2013 : Réunion à Garance asbl à Bruxelles

(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Genre »)

08/05/2013 : Réunion à Lutte Solidarité Travail à Namur

(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Pauvreté »)

14/05/2013 : Réunion à la DICS à Charleroi

(Informations sur les données collectées par la DICS)

- 14/05/2013 :** Réunion au Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation à Mons
(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Age »)
- 31/05/2013 :** Réunion à Solidarités Nouvelles à Charleroi
(Contact sur la thématique « Habitat Durable et Pauvreté »)
- 07/08/2013 :** Réunion à la DGSIE à Bruxelles
(Informations sur le futur Census)
- 12/08/2013 :** Réunion à l'UNamur à Namur
(Prise de contact)
- 10/09/2013 :** Réunion à la DGO4 – Direction des études et de la qualité des logements
(Informations sur la base de données de la DGO4)
- 16/09/2013 :** Réunion à la DGO4 – Direction des études et de la qualité des logements
(Informations sur la base de données de la DGO4)

3.2.11. Réunions de travail dans le cadre du projet « Inventaire en ligne des logements publics, logements vacants et insalubres »

- 13/11/2013 :** Réunion à la DGO4 – DSOPP

3.2.12. Réunion de prises de contacts institutionnels ou autres

- 14/02/2013 :** Réunion à l'IWEPS à Namur
- 29/04/2013 :** Réunion à l'Espace Environnement à Charleroi
- 12/09/2013 :** Réunion à l'UNamur à Namur
- 28/10/2013 :** Réunion avec l'Institut d'urbanisme de Paris pour coopération avec le CEHD

3.2.13. Réunions de travail dans le cadre d'un groupe de recherche

- 20-22/11/2013 :** Groupe de travail de l'Axe 4 « Dynamique conflictuelles et rapports sociaux » à Strasbourg (Sociologie)

3.2.14. Réunions de travail dans le cadre de préfiguration de l'Observatoire Wallon des Loyers et du Logement

- 11/01/2013 :** Réunion avec l'UCL à Louvain-la-Neuve
- 11/02/2013 :** Réunion avec prestataires de services
- 26/02/2013 :** Réunion avec représentants des propriétaires et locataires
- 06/03/2013 :** Idem

3.3. Participation à des conférences et séminaires

3.3.1. Participation active

- 09/07/2013 :** Mons – 50^{ème} colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRLF) – Monsieur Marko Kryvobokov
- 12/11/2013 :** CEHD – Séminaire « Innovations de la recherche en habitat durable » - Monsieur Marko Kryvobokov

- 19/11/2013 : UNamur – Séminaire « naXys » - Monsieur Marko Kryvobokov
27/11/2013 : UNamur – Séminaire de recherche de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) – Monsieur Marko Kryvobokov

3.3.2. Participation passive

- 02/07/2013 : Bruxelles – Réflexions sur les Community Land Trusts en Belgique et en Europe
8-10/07/2013 : UCL-Mons – 50^{ème} colloque de l'ASRLF
05/09/2013 : Bruxelles – Présentation du Monitoring socioéconomique
17/09/2013 : Namur – Journée d'étude sur les Données 2012 Relais Sociaux
17/09/2013 : Forest – Diffusion d'une étude « inégalités logement/santé »
07/10/2013 : CEHD – Leçon inaugurale « Les visages de la crise du Logement en France »
15/10/2013 : Namur – Conférence ESRI Days 2013 d'ESRI BeLux (ArcGis)
12/11/2013 : CEHD – Séminaire sur les Innovations de la recherche en habitat durable
13-14/11/2013 : UCL – Chaire Quetelet 2013
26/11/2013 : Liège – Colloque de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT)

3.4. Participation à des formations

3.4.1. Coopération avec les Universités de la FWB

Avec l'accord du C.A., des membres de l'équipe de recherche assurent des interventions dans les cours des programmes de certaines universités de la fédération Wallonie-Bruxelles.

3.4.2. Coopérations institutionnelles

- 29/03/2013 : Université de Lorraine – Journées compétences docteurs – Madame Stéphanie Cassilde

4. Instances du C.E.H.D.

4.1. Assemblée générale

4.2. Réunion en 2013

Conformément aux statuts, l'Assemblée générale du Centre d'Etudes en Habitat Durable s'est tenu le 31 mai 2013.

Elle avait pour ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'Assemblée
2. Présentation et approbation du rapport d'activités 2012 (voir annexe)
3. Désignation et rapport du commissaire aux comptes
4. Présentation et approbation des comptes 2012 (voir annexe)
5. Présentation et approbation du budget 2013 (voir annexe)
6. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
7. Nomination des administrateurs
8. Approbation du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil d'administration (voir annexe)
9. Divers

L'Assemblée a valablement délibéré sur les points inscrits à l'ordre du jour. Le procès-verbal des résolutions prises par l'Assemblée générale a été publié au Annexes du Moniteur belge du 18/07/2013.

4.3. Conseil d'administration

4.3.1. Composition et fonctionnement (articles 22 à 34 des statuts) en 2013

L'association est gérée et représentée par un conseil d'administration composé de :

- deux représentants du Ministre ayant le Logement dans ses attributions :
 - Monsieur Bernard Monnier** (Président démissionnaire à partir du 7/10/13)
 - Monsieur Bernard Horenbeek** (Président entrant à partir du 7/10/13)
 - Madame Bénédicte Heindrichs** (administratrice démissionnaire à partir du 7/10/13)
 - Monsieur Sébastien Fontaine** (administrateur entrant à partir du 7/10/13)
Cabinet de Monsieur le Ministre Jean-Marc Nollet
Place des Célestines, 1 – 5000 Namur
- un représentant du Ministre-Président :
 - Madame Lara Kotlar**
Cabinet de Monsieur le Ministre-Président Rudy Demotte
Rue Mazy 25/27 – 5100 Jambes
- un représentant du Ministre du Budget :
 - Monsieur Jeremy Dagnies**
Cabinet de Monsieur le Ministre André Antoine
Rue d'Harscamp 22 – 5000 Namur
- un représentant du Ministre de l'Action sociale :
 - Monsieur Martin Van Audenrode**
Cabinet de Madame la Ministre Eliane Tillieux
Rue des Brigades d'Irlande 4 – 5100 Jambes
- l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS) :
 - Monsieur Sébastien Brunet**
IWEPS
Route de Louvain-la-Neuve 2 – 5001 Belgrade
- un représentant de la DGO4 (Service Public Wallonie) :
 - Monsieur Michel Grégoire**
Service Public Wallonie - DGO4 - Département du Logement
Rue des Brigades d'Irlande 1 – 5100 Jambes
- le Conseil supérieur du Logement :
 - Monsieur Jean-François Mayerus**
Conseil Supérieur du Logement
Rue des Brigades d'Irlande 1 – 5100 Jambes
- un représentant des universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles :
 - Monsieur Jean-Marie Hauglustaine**
ULg
Avenue de Longwy 185 – 6700 Arlon

Le remplacement des administrateurs démissionnaires par la désignation de nouveaux représentants par les organes décisionnels des institutions membres de l'ASBL a été publié aux annexes du Moniteur belge du 28/01/2014.

4.3.2. Dates de réunion en 2013

Le Conseil d'administration s'est réuni aux dates suivantes :

- 7 février 2013,
- 28 février 2013,
- 8 mai 2013,
- 19 juillet 2013,
- 11 septembre 2013,
- 7 octobre 2013.

Les ordres du jour et le registre des procès-verbaux sont conservés et mis à disposition des membres associés au siège du C.E.H.D.

4.3.3. Règlement

Un règlement d'ordre intérieur du Conseil d'administration a été définitivement adopté lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2013.

4.4. Comité de Pilotage

4.4.1. Composition et fonctionnement (article 35 des statuts)

Il est institué au sein du Conseil d'administration, un Comité de pilotage composé de :

- un représentant du Ministre du Logement ;
- un représentant du Ministre-Président du Gouvernement ;
- un représentant de la DGO4 (SPW);
- l'IWEPS.

Ce Comité de pilotage fixe, tous les cinq ans, le programme d'activités de l'association qui doit être approuvé par le Ministre du Logement.

4.4.2. Date de réunion en 2013

Ce Comité ne s'est pas réuni en 2013.

4.5. Conseil scientifique

4.5.1. Composition et fonctionnement (article 36 des statuts)

Il est créé un Conseil scientifique dont la mission est de contribuer à la qualité de l'information statistique sur le logement en Région wallonne. Les membres du Conseil sont désignés par le Gouvernement sur proposition de l'IWEPS, du CSL et du représentant des universités au sein du Centre d'Etudes.

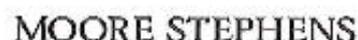
Le Conseil scientifique est chargé plus particulièrement de fournir un conseil scientifique et un avis sur les méthodes utilisées pour élaborer les indicateurs, sur leurs limites et sur les sources utilisées.

4.5.2. Date de réunion en 2013

Le Conseil scientifique ne s'est pas réuni en 2013.

Le règlement organique du Conseil scientifique a été conçu et les discussions en vue de la composition du Conseil scientifique ont été engagées par la direction du C.E.H.D. Le projet de règlement organique a été adressé au Ministre du Logement pour qu'il puisse, en l'absence de règles précises, décidé avec le Gouvernement wallon fondateur du C.E.H.D. du contenu de ce règlement organique.

ANNEXES



CENTRE D'ETUDES EN HABITAT DURABLE A.S.B.L.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
SUR L'EXERCICE CLOTURE LE 31 DECEMBRE 2013
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

Aux membres

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre du mandat de commissaire qui nous a été confié. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels ainsi que les mentions complémentaires requises.

Attestation sans réserve des comptes annuels

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de l'A.S.B.L. Centre d'Etudes en Habitat Durable pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2013, établis conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'éleva à 342.545,91 EUR et dont le compte de résultats se solda par un bénéfice de l'exercice de 17.142,26 EUR.

L'établissement des comptes annuels relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend entre autre: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs; le choix et l'application de règles d'évaluation appropriées ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes sur base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes de révision requièrent que notre contrôle soit organisé et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Conformément aux normes de révision précitées, nous avons mis en œuvre des procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix de ces procédures relève de notre jugement, y compris l'évaluation du risque que les comptes annuels contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de cette évaluation de risque, nous avons tenu compte du contrôle interne en vigueur dans l'association pour l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance. Nous avons également évalué le bien-fondé des règles d'évaluation, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'association, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble, et avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de l'association les explications et informations requises pour notre contrôle. Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

A notre avis, les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

MOORE STEPHENS

Mentions complémentaires

Le respect par l'association de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations, ainsi que des statuts, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration.

Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport les mentions complémentaires suivantes qui ne sont pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes annuels:

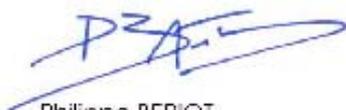
- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la Loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.
- Le contrôle du rapport de l'Organe de Gestion ne fait pas partie de la mission légale du Commissaire et un tel document n'est légalement pas couvert par le présent rapport.
- En ce qui concerne les décomptes et justifications des subventions, ils doivent encore faire l'objet des contrôles habituels des pouvoirs subsidiaires concernés qui confirmeront les subsides définitifs. Les comptes présentés sont établis en partant du principe que les subventions reçues sont correctement justifiées quant à leur utilisation.

Charleroi, le 16/05/2014

« MOORE STEPHENS-RSP, Réviseurs d'Entreprises » S.c.P.R.L.

Commissaire

Représentée par



Philippe BFRIOT,
Réviseur d'Entreprises,
Associé.



Avec le soutien de la



Wallonie

CEHD a.s.b.l.
Rue de Turenne, 2-4
6000 Charleroi (Belgique)
T. +32 (0) 71 20 56 00
information@cehd.be – www.cehd.be